



**Réseau départemental**  
**« Accueil des publics éloignés de la pratique sportive »**

# DOSSIER DE PRESSE

## Sortie d'un guide



Et les membres du réseau  
 « Accueil des publics éloignés de la pratique sportive »

**SEPTEMBRE 2018**

# 1. Présentation du projet

En 2016, un premier échange entre les associations sportives, les associations du secteur social et les collectivités a permis d'identifier certains des freins à la mise en place d'actions à destination des publics éloignés, tels que le manque d'information sur les réseaux et ressources ou le besoin de formation des éducateurs.

Ce partage d'expériences entre associations sportives, associations du secteur social et collectivités a fait naître l'envie de poursuivre un travail en commun sur ce sujet. C'est pourquoi l'association Animation Emploi Calvados (AE14) a impulsé la création d'un réseau « public éloigné de la pratique sportive » dont elle assure l'animation.

Ce réseau est pensé comme une **ressource, un facilitateur de démarches, pour les structures** qui souhaitent mettre en place des actions à destination des publics éloignés.

Ainsi, dans le cadre de ce réseau, un plan d'actions correspondant aux freins identifiés a été proposé :

- Rédaction d'un guide pour les porteurs de projets souhaitant mettre en place des actions à destination de ces publics
- Mise en place d'une formation continue des éducateurs sportifs

En 2017, le réseau a affiné son travail avec les différents acteurs impliqués dans cette thématique par le biais d'un questionnaire et d'entretiens :

- L'objectif du questionnaire était d'avoir un retour sur les expériences et en même temps identifier les difficultés et les besoins en accompagnement des structures ayant mis en place un ou des projet(s) visant l'accessibilité du public éloigné des pratiques sportives repérées dans le cadre du CNDS.
- Les membres du réseau par binôme ont rencontré des collectivités (Caen, Lisieux, Vire, Hérouville St Clair), des associations ayant proposé des activités à destination de ces publics, ainsi que des personnes bénéficiaires de ces actions.

L'ensemble du travail effectué par le réseau a permis d'avancer à la rédaction du guide qui est présenté aujourd'hui.

Sachant qu'il existe déjà des initiatives pour les actions à destination des personnes porteuses de handicap ou celles à visée thérapeutique, nous avons décidé de ne pas intégrer ces problématiques dans notre champ d'action.

Le plan d'action établi par le réseau a pour objectif de **lutter contre les freins à la pratique sportive** (culturels, économiques, géographiques...) que nous avons pu identifier. C'est dans ce cadre que nous avons conçu ce guide ressource.

Soucieux que son contenu réponde au mieux aux préoccupations des porteurs de projets, nous avons choisi de nous appuyer sur le témoignage d'associations qui mènent déjà ce type d'actions. Leurs expériences sont, selon nous, un véritable outil en ce qu'elles permettent d'identifier les difficultés récurrentes mais aussi et surtout les leviers qu'il est possible d'actionner.

D'autre part, les projets sportifs des collectivités intègrent de plus en plus les objectifs et/ou actions « sport pour tous ». La commune étant le premier partenaire d'une association sportive, travailler en cohérence et en complémentarité sur un même territoire est indispensable pour la réussite des projets. C'est pourquoi une partie de ce guide est consacrée aux projets portés ou soutenus par les collectivités locales en matière d'accessibilité à la pratique sportive.

Il nous a aussi semblé pertinent d'apporter quelques témoignages du public bénéficiaire de ces actions car, par leur expérience et leurs ressentis, ils nous donnent des clés pour des actions qui marchent.

Enfin, ce guide permettra d'identifier quelques structures qui pourront accompagner les structures dans leurs projets et il fournira, nous l'espérons, diverses ressources pour alimenter les réflexions et aider dans la concrétisation d'actions en faveur des publics éloignés de la pratique sportive.

## 2. Les membres du comité de rédaction du guide

- Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Calvados
- Conseil Départemental du Calvados
- Comité Départemental Olympique et Sportif du Calvados
- Association La Butte
- Caen Guérinière Sport
- CAP'Sport
- Centre Socio Culturel Léo Lagrange Colombelles
- Comité Départemental de Basket-ball du Calvados
- Caen Sud Basket
- Association Sport et Loisirs du Chemin Vert (ASLCV)
- Animation Emploi Calvados (AE14)

### Pour consulter le guide :

En téléchargement sur le site d'Animation Emploi Calvados

<http://www.ae14.org/>

**Pour intégrer le réseau :** s'adresser à Animation Emploi Calvados ([contact@ae14.org](mailto:contact@ae14.org)) ou au Comité départemental olympique et sportif du Calvados ([cdos14@orange.fr](mailto:cdos14@orange.fr))

### 3. Quelques chiffres sur la problématique de l'accès au sport

#### Nationales :

- Selon une étude réalisée en 2010, **34 millions de français** déclarent pratiquer une activité physique et sportive au moins une fois par semaine.
- En 2015, l'ensemble des fédérations sportives ont délivré **16,1 millions** de licences et 2,2 millions « d'Autres titres de participation » (ATP) permettant une pratique ponctuelle.
- **Augmenter de 3 millions** le nombre de pratiquantes et pratiquants d'ici à 2024, telle est l'ambition du gouvernement.
- En 2015, **un peu moins de femmes (45 %)** que d'hommes (50 %), âgés de 16 ans ou plus, déclarent avoir pratiqué au moins une APS au cours des 12 derniers mois.
- Parmi les personnes déclarant ne pas pratiquer d'APS ;
  - 50% ne pratiquent pas en raison de problème de santé
  - 36% disent ne plus avoir l'âge de pratiquer du sport
- 1 514 QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE accueillent **2,2 % des équipements sportifs** accessibles au public **pour 8,2 % de la population.**
- En 2015, 4% des licences délivrées par les fédérations sont localisés **dans un quartier prioritaire**, soit **deux fois moins** que ce que représentent les 4,8 millions de personnes habitants ces quartiers.
- Les **pratiquants et pratiquantes aux revenus les plus élevés sont les plus fréquemment inscrits** au sein d'une structure sportive, avec 39% inscrits pour les foyers aux plus haut revenus contre 17% pour les foyers aux revenus plus faibles.

*Ces données sont issues du rapport du CESE de Juillet 2018, « L'accès du plus grand nombre à la pratique d'activités physiques et sportives »*

## En Normandie :

Selon une étude réalisée par la DRJSCS en 2016 sur la question de la pratique du sport au sein des établissements sociaux accueillant des publics en fragilité, les principaux freins identifiés qui ne permettent pas de mettre en place du sport sont de:

- Trouver le financement pour ce type de projet pour 48% de ces établissements
- **Trouver des intervenants formés à des pratiques d'APS pour 32%**
- Mobiliser les publics sur ces activités pour 28%
- Trouver des infrastructures pour 18%

Hors pour 3 établissements sur 4, la pratique d'APS constitue **un facteur de reconstruction du lien social.**

## 4. Prochaine actualité du réseau

*Les Ateliers du réseau « Comment mettre en place des actions à destination des publics éloignés de la pratique sportive ? »*

Thématique n° 1 :

### Faire venir et fidéliser le public adolescent à une pratique sportive : quelles clefs ? Quels exemples ?

**Evènement gratuit**

Le jeudi 08 novembre 2018 à Caen / Hôtel des Association « le 1901 »

1. Après-midi à destination des éducateurs, animateurs, intervenants auprès du public

➔ **Mieux connaître le public adolescent et échanger autour d'expériences dans le domaine du sport**

- L'adolescent aujourd'hui : si différent ? *Psychologue de la Maison des adolescents de Caen*
- Exemples de projets et d'approches pour amener ce public au sport. *Fédération UFOLEP, experte sur ces questions avec intervention d'un éducateur sportif expert.*

De 14h à 18h

2. Soirée de lancement du guide ouvert à tous

➔ **Les principaux freins à l'accès à la pratique sportive et les solutions mises en œuvre par les acteurs ?**

**Dominique CHARRIER** / spécialiste des questions d'accès aux sports

- Economiste et Maître de conférence UFR STAPS / Université Paris Sud
- Chercheur au laboratoire Sports, politique et transformations sociales

A partir de 18h30

## Contacts

### ➔ ANIMATION EMPLOI CALVADOS

[contact@ae14.org](mailto:contact@ae14.org)

02 31 06 15 37

### ➔ COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU CALVADOS

[cdos14@orange.fr](mailto:cdos14@orange.fr)

02 31 85 46 15

### ➔ CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CALVADOS

[sportassociation@calvados.fr](mailto:sportassociation@calvados.fr)

02 31 57 11 92

### ➔ DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE DU CALVADOS

[ddcs-jsva-com@calvados.gouv.fr](mailto:ddcs-jsva-com@calvados.gouv.fr)

02 31 52 74 19

